RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

GENERATION INSURANCE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

AU CAPITAL DE 10 405 697 €

SIEGE SOCIAL : ZA DES BEURRONS, RD 191 78680 EPÔNE

900 758 608 RCS VERSAILLES

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 29 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois,

Et le 29 mars,

A Epône,

La société GENERATION INSURANCE, représentée par Monsieur Yoann Chéry en sa qualité de président, a pris les décisions concernant l'ordre du jour suivant :

- Désignation d'un co-commissaire aux comptes
- Pouvoir pour formalités

PREMIERE DECISION

Grant Thornton est nommée co-commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices, qui expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Il est confié à Grant Thornton, co-commissaire aux comptes titulaire, une mission complémentaire de certification des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, afin de régulariser l'omission de nomination d'un co-commissaire aux comptes pour le dit exercice.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie de la présente Assemblée, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et sera consigné sur le registre des décisions.

[redacted]

[redacted] A [redacted], représentés par

Un actionnaire

[redacted]